

“Performances des circuits courts/proximité. Définitions et enjeux”
13^e JRSS, Ecole d’Ingénieurs Sciences Agro, Bordeaux, 12-13 déc. 2019



Les performances territoriales des circuits courts alimentaires

Le cas de 2 structures collectives paysannes, *Terroirs 44* (France) et *Paysans Artisans* (Belgique)

J. Noel ; Ch. Margetic ; F. Lanzi ; Th. Dogot ; K. Maréchal



I. Démarche de recherche : concepts et notions-clés

I. Un cadre conceptuel d'analyse



- ▶ Un questionnement principal

« Comprendre le rôle de structures collectives en circuits alimentaires de proximité en termes de viabilité et de performances territoriales ? »

« Rôle des proximités territoriales, et leurs impacts sur les filières agricoles (paysannes) et alimentaires ? »

↳ Différences géographiques et organisationnelles significatives ?

- ▶ 2 études de cas francophones en interaction

- Association *Terroirs 44* (Dép. 44, Région PdL, Ouest France)

- Coopérative *Paysans Artisans* (Prov. de Namur, Rég. Wallonie, SW Belgique)

I. Un cadre conceptuel d'analyse

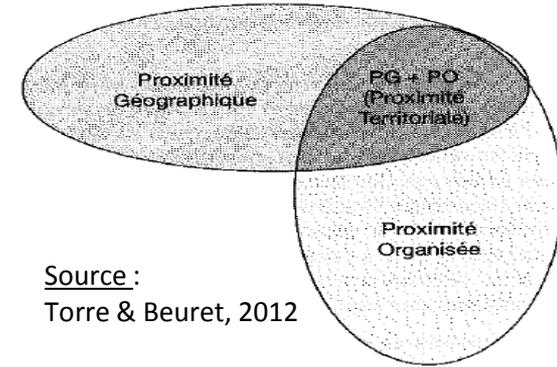


- Les proximités : une école de pensée francophone

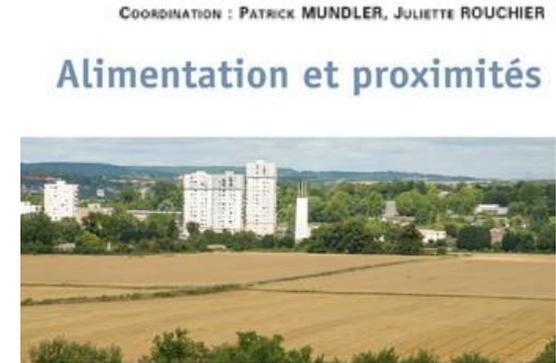
Des proximités territoriales

- *géographique* ↔ distance spatiale
- *organisée* ↔ agencement socio-économique

Couplée à des préoccupations croisées sur le terrain



Source :
Torre & Beuret, 2012



I. Un cadre conceptuel d'analyse



- ▶ Une application aux circuits courts alimentaires

6 dimensions de la proximité

Dimension spatiale	Dimension fonctionnelle	Dimension relationnelle	Dimension économique	Dimension politique	Dimension environnementale
Échelle géographique du circuit entre production et consommation	Moyen d'acheminer et d'adapter le produit de la production à la consommation	Moyen de renforcer les conditions de l'échange marchand : confiance, partage de valeurs, de connaissances, etc.	Relocalisation des flux économiques. Meilleure répartition de la valeur ajoutée, prix rémunérateurs, engagements réciproques, etc.	Modes de coordination partenariale ; Degré d'implication des acteurs ; Relations de pouvoir ; Gestion des conflits	Aménités en termes de biodiversité, paysages; Efficacité énergétique; Pratiques plus « écologiques » (AB)

Sources : Praly *et al*, 2014; Prigent-Simonin & Hérault-Fournier, 2012; Talbot, 2010; Avilés & Roque, 2005

I. Un cadre conceptuel d'analyse



- ▶ Performances et viabilité des circuits courts alimentaires de proximité

=> Grille d'analyse combinant plusieurs indicateurs de chercheurs francophones :
Mundler & Laughréa, 2016 ; Boutry & Ferru, 2016 ; Chiffolleau, 2018 ; Maréchal *et al*, 2019

- *Bien-être des agriculteurs* : stabilité de revenus & prix / diversification des débouchés / autonomie / reconnaissance sociale & professionnelle / amélioration des compétences
- *Développement local* : créations emplois / installation agricole / impacts sur commerce local / lien social & éducation / gouvernance territoriale
- *Respect environnement* : pratiques AB / préservation biodiversité & paysages / réduction des emballages / efficacité énergétique & foodmiles



II. Démarche de recherche : méthodologie d'enquête et études de cas

II. Une démarche méthodologique de terrain

► Recueil et traitement des données

Données primaires

- Observation participante (capitalisation)

- 6 entretiens semi-directifs ciblés

↳ Responsable de chaque structure : présidente de PA / coordinatrice de T44

↳ 4 agriculteurs/trices aux profils socio-démographiques et technico-économiques variés (maraichers/éleveurs ; homme/femme; rural/périurbain; jeunes/âgés...)

Données secondaires

- Sites Internet

- Documents internes : chartes, statuts, bulletins, flyers...

Charte Paysans-Artisans

[TÉLÉCHARGER LA CHARTE](#)

Paysans-Artisans est une coopérative à finalité sociale. Son **activité économique** est centrée sur la commercialisation de produits alimentaires artisanaux et locaux. Au-delà de cette activité commerciale, Paysans-Artisans se définit comme un **mouvement citoyen** qui rassemble des agriculteurs, des artisans-transformateurs et des consommateurs autour d'un **vision partagée de l'agriculture et de l'alimentation**.

Cette vision partagée se décline autour de trois thèmes :

1. Pour une agriculture paysanne et coopérative

Agriculture paysanne et artisanat. L'agriculture paysanne s'appuie sur le travail et la passion du paysan et de l'artisan-transformateur. Ceux-ci construisent et maîtrisent des savoir-faire adaptés à leur environnement et à la terre. Ils sont inventifs et fiers de leur travail. Les entreprises sont à taille humaine.

Partisans de la qualité. L'industrie agro-alimentaire produit une alimentation de plus en plus aseptisée, normée, sans diversité. Sur le plan sanitaire, les pratiques industrielles et les crises alimentaires à répétition inquiètent.

Au contraire, l'agriculture paysanne et l'artisanat de transformation privilégient la diversité des races animales, des espèces végétales et des goûts. Ils sont attentifs aux rythmes naturels de culture et d'élevage et à l'impact de leur production sur l'environnement. Les producteurs attachent une totale transparence sur leur mode de production et les intrants utilisés. Progressivement, fiers par fières, les producteurs engagent ensemble un processus de définition de la qualité qu'ils revendiquent.

Autonomie. L'agriculteur paysan cherche à renforcer son autonomie vis-à-vis des fournisseurs de semences, d'engrais et d'équipements agricoles. Il réduit sa dépendance en produisant une partie de ses semences et en diminuant, parfois radicalement, les doses d'engrais chimiques et de produits phytopharmacologiques. L'agriculteur paysan refuse également la course au gigantisme et à l'investissement « course foncière, équipements toujours plus puissants... L'artisan-transformateur de façon similaire, refuse le recours aux produits semi-préparés proposés par l'industrie. Il travaille des produits primaires de qualité et diversifiés issus de l'agriculture paysanne.

2. Pour des circuits courts et solidaires

Producteurs et consommateurs, solidaires. Les changements de modèle agricole et d'alimentation seront possibles si des solidarités concrètes s'établissent entre producteurs et consommateurs.

La première étape indispensable de cette solidarité est la connaissance réciproque des réalités et des attentes des producteurs et des consommateurs. Les marchés, Journées portes-ouvertes, dégustations sont des moments privilégiés pour cette découverte réciproque. La solidarité se concrétise notamment à travers la constitution du capital coopératif de Paysans-Artisans. Des consommateurs apportent également une aide ponctuelle aux producteurs à travers quelques heures ou journées de travail bénévole.

Solidarité sociale. Les prix des produits tentent de trouver un équilibre entre les besoins des producteurs, mais aussi de consommateurs aux revenus modestes. Les producteurs doivent recevoir une rémunération correcte pour leur travail et leur créativité. L'alimentation de qualité n'est pas destinée aux seules classes moyennes et supérieures.

Circuit court. Il s'agit d'échapper à la toute-puissance des acheteurs de l'industrie agro-alimentaire et de la grande distribution. C'est la commercialisation en circuit court qui est privilégiée. Paysans-Artisans travaille directement avec les producteurs de sa région et occasionnellement avec des associations de producteurs étrangers. Paysans-Artisans ne s'approvisionne pas auprès de grossistes. Les producteurs s'engagent à ne diffuser à travers la coopérative que leur propre production. Paysans-Artisans refuse tout partenariat avec la grande distribution.

3. Pour la construction d'un mouvement citoyen

Local. Paysans-Artisans inscrit son action dans un territoire défini par la présence d'une production alimentaire suffisamment diversifiée. Ce territoire couvre les communes d'Anhée, Floreffe, Fosses-la-Ville, Jemeppe-sur-Sambre, Mettet, Namur, Profondeville, Sambreville et Yvoir. La coopérative n'hésite pas à intégrer dans son réseau des producteurs venant d'horizons plus éloignés lorsque des produits ne se trouvent pas sur son territoire.

Démocratie interne. Les instances de la coopérative s'attachent à fonctionner avec la plus grande transparence et ouverture aux avis et propositions de ses membres et partenaires. Des groupes de travail sont créés pour permettre une large participation à la vie coopérative.

Partenariats associatifs. Paysans-Artisans se déploie en créant des Points de RAliment en partenariat avec des groupes, des associations qui partagent ses objectifs, sa vision du changement.

Intelligence collective. Avec l'association les Ateliers Paysans-Artisans, sa petite sœur, la coopérative lance le débat, la réflexion, la recherche... avec l'objectif de produire du sens et de l'intelligence collective. Elle crée le mouvement en reliant, en regroupant, en organisant la fête. Joyeusement.

Paysans-Artisans ne craint pas de prendre position et de mobiliser autour d'enjeux en rapport avec ses préoccupations.

Mouvement citoyen. Paysans-Artisans recherche des alliances avec des coopératives et associations d'autres régions et pays, pour mener des actions communes, échanger des idées et des expériences, faire mouvement vers un nouveau modèle social et économique.

II. Deux études de cas complémentaires

▶ Une association de producteurs fermiers en vente directe

- Depuis 1988 : regroupement fédératif d'associations locales du Dép.44

↳ Terroir et Sel ; Terroir de la Baie ; Terroir de Retz...

75 producteurs adhérents + 5 salariées + 1 animatrice (CA de 8 admin. Producteurs)

50 lieux de distribution (fermes, marchés, magasins de producteurs, vente en ligne)



- 1988-2007 : défense/promotion de vente directe ↔ événements ponctuels

↳ coffrets et buffets (1988-) ; marchés fermiers saisonniers

↳ magasins de producteurs : Halles Paysannes (1995) ; Ranjonnrière (2003)



- 2007-2019 : animation/accompagnement de projets de coopération locale

↳ étoffement d'événementiels : marchés, paniers de biens (2008-2010)

↳ projets logistiques : Terroirs sur la Route (2011) ; Kiosque paysan (2017)



événementiels vs. projets

II. Deux études de cas complémentaires

- ▶ Une association de producteurs fermiers en vente directe
 - Mission principale : défense paysanne



« Défendre et promouvoir la vente directe et les circuits courts, l'agriculture paysanne et la production fermière de proximité, riche de liens, ancrée dans ses territoires naturels et sociaux »

« L'Agriculture paysanne doit permettre à un maximum de paysans répartis sur le territoire de vivre décemment de leur métier, en produisant sur des exploitations à taille humaine, une alimentation saine de qualité, sans remettre en cause les ressources naturelles de demain. Elle doit participer avec les citoyens à rendre le milieu rural vivant dans un cadre de vie apprécié par tous »



II. Deux études de cas complémentaires

► Une coopérative de mangeurs et de paysans à finalité sociale

- Depuis 2013 : un réseau de militants consom'acteurs

90 producteurs ; 25 salariés ; 500 bénévoles ; 4000 consommateurs/mois
CA mixte de 17 administrateurs ; 700 coopérateurs



- Objectif économique & Triple mission politique, sociale et culturelle

↳ mouvement citoyen qui rassemble agriculteurs, artisans-transformateurs, consommateurs autour d'une vision partagée de l'agriculture (paysanne) et de l'alimentation locale de qualité

↳ des balises communes : *agriculture paysanne ; circuit court ; souveraineté alimentaire ; qualité différenciée ;...*

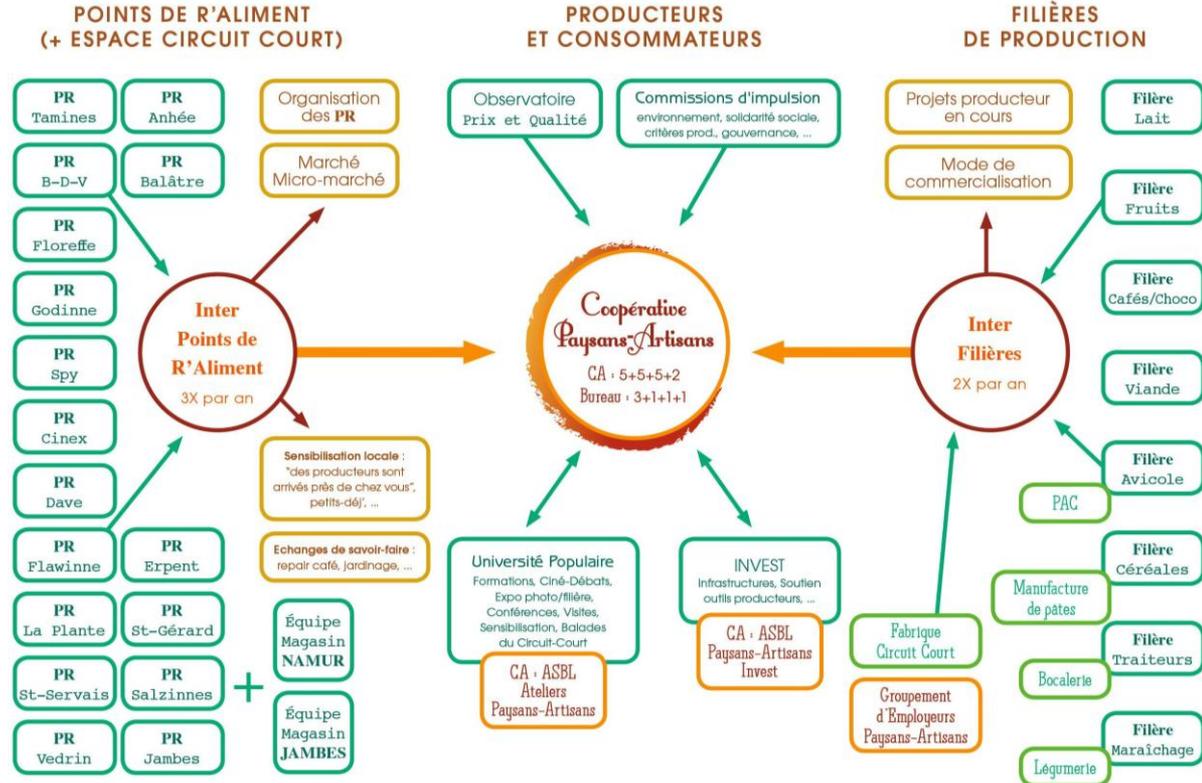
 DES PRODUITS ALIMENTAIRES ARTISANAUX ET LOCAUX
Un mouvement citoyen
DES AGRICULTEURS, DES ARTISANS-TRANSFORMATEURS ET DES CONSOMMATEURS
Passionnés, fiers & inventifs
POUR UNE AGRICULTURE PAYSANNE & COOPÉRATIVE
A taille humaine REFUS DES PRATIQUES INDUSTRIELLES
Pour la diversité des races animales, des espèces végétales et des goûts
RENFORCEMENT DE L'AUTONOMIE
Refus de la course au gigantisme Partage de savoir-faire Solidarité sociale
UNE COOPÉRATION POUR LA COMMERCIALISATION & LA TRANSFORMATION
ANIMATION D'UN TERRITOIRE Refus de tout partenariat avec la grande distribution
DU SENS ET DE L'INTELLIGENCE COLLECTIVE Nouveau modèle social et économique

II. Deux études de cas complémentaires

- ▶ Une coopérative de mangeurs et de paysans à finalité sociale

- Une organisation interne « galactique »

↳ 4 structures juridiques autonomes et interdépendantes





III. Les performances territoriales de 2 structures collectives alimentaire de proximité

III. Performances – Viabilités territoriales (1)

- ▶ Bien-être/Qualité de vie : reconnaissance sociale

Communication – Information

- Renforcement des liens producteurs – mangeurs (« vitrine »)
- Développement de manifestations & outils (panneaux, visites, débats, fêtes...) : bulletin interne (*L'Echo des Terroirs !*)

Mobilisation – Sensibilisation

- Charte d'engagement / démarche NESO (producteurs)
- Partenariats multi-acteurs (collectivités, RHD, artisans...)

Formation – Education

- Accompagnement & transmission d'expérience
- Changement des habitudes (travail, consommation...)



Les Vergers du Littoral
Pommes / Poires / Kiwis / Légumes d'été
Sylvie Jannot - Herbignac

terroirs 44
regards en vert sur les terroirs

HERBIGNAC

Châteauaubriant
Guérande
St-Nazaire
Pornic
Machecoul
Nantes
Clermont
Ancenis
Savenay
Etain
Guémené-Perfoc
Nors-sur-Endre

« C'est une grande satisfaction pour moi de savoir que mon travail sert à mes concitoyens les plus proches »
Elle représente la 3^e génération à la tête des Vergers du littoral et s'est attachée à préserver l'état d'esprit instauré par ses grands-parents dès 1955. Une petite exploitation tournée vers une vente directe et très locale, une boutique de producteurs qui étoffe régulièrement sa gamme, des vergers bio ouverts à la cueillette : Sylvie Jannot conjugue parfaitement passion de l'arboriculture et respect des valeurs humaines.

LA TERRE : 13 hectares **LES HOMMES :** 1 responsable, 3 salariés à temps plein, 4 salariés équivalent temps plein en fonction des saisons
LES VÉGÉTAUX : 12 ha pommes, 0,5 ha poires, 0,2 ha kiwis, 0,5 ha légumes
LES PETITS + : Vente directe à l'exploitation toute l'année ; boutique de produits fermiers locaux ; cueillette au verger en septembre et octobre ; point de collecte Paniers Presqu'île

OU TROUVER NOS PRODUITS ? A la ferme, aux Halles paysannes et à la Soci' (Saint-Maxime), aux Jardins de Dornthey (Guérande), à la ferme des Poulx-Hauts (Saint-Marc-sur-Mer), au sein de Paniers Presqu'île, dans les magasins Gamm vert d'Herbignac et de Pontchâteau, sur le marché d'été de Ranrouët (Herbignac)

Le Gassun - 44410 Herbignac
Sylvie Jannot
02 40 88 88 90
www.vergers-du-littoral.com - vergers.littoral@wanadoo.fr

III. Performances – Viabilités territoriales (1)

► Bien-être/Qualité de vie : reconnaissance sociale

Communication – Information

- Renforcement des liens producteurs – mangeurs
- Développement de manifestations et d'outils (visites, newsletters, panneaux, débats, fêtes...)



**Paysans
Artisans**
PARTISANS DU GÔUT

Mobilisation – Sensibilisation

- Charte d'engagement (producteurs)
- Université populaire (citoyens)
- Partenariats multi-acteurs (collectivités, RHD, organismes agricoles...)

Formation – Education

- Changement des habitudes des producteurs et des consommateurs & citoyens (+ élus)

Cycle de formation

Filières de production

Les acteurs, les techniques, les enjeux et les perspectives, filière par filière

S'inscrire en envoyant un mail à universitepopulaire@paysans-artisans.be

TÉLÉCHARGEZ LE PROGRAMME 2018



Ciné-Débat

Cycle itinérant en partenariat avec les Grignoux

Films et documentaires projetés : Food Coop, VINO Veritas, Le Potager de mon grand-père, Petit Paysans, L'Or Vert...



Conférences

III. Performances – Viabilités territoriales (2)



- ▶ Bien-être/Qualité de vie : revalorisation économique



Mutualisation d'outils collectifs logistiques et commerciaux

- Paniers de biens, marchés & magasins de producteurs, ateliers de découpe, événementiels gastronomiques,...



Nos producteurs vous invitent !

En 2015, 6 fermes accueilleront le public avec un temps fort autour du 25 avril.

en presqu'île de Guérande, Brière & Estuaires

Programme 2009 à conserver

- La ferme laitière de Mézerc (SANT-HILAIRE) - Samedi 6 juin
- La ferme laitière des Poulx Hauts (SANT-HAIGUER-MER) - Samedi 25 juillet
- La ferme du centre équestre du Sabot d'or (SANT-HILAIRE) - Samedi 19 septembre
- La ferme de l'égé de l'île (COSSÉ) - Samedi 3 octobre

Visites de fermes et marchés fermiers

III. Performances – Viabilités territoriales (2)

- ▶ Bien-être/Qualité de vie : revalorisation économique ?

« Précarité » financière ↔ volatilité des financements

- Publics (30%) : subsides des collectivités territoriales ↔ appels à projets
- Privés (70%) : adhésions des producteurs / crowd funding citoyen

« Ce ne sont pas les projets qui manquent, mais les moyens financiers pour les animer qui ne sont plus là. Le changement rapide et radical des soutiens des collectivités territoriales oblige le CA à s'interroger (...) Nous sommes fragilisés car nos ressources directes (cotisations, événementiel, prestations) nous donnent que très peu d'autonomie financière et les conditions de travail que nous proposons au poste d'animateur sont précaires ».

Echo des Terroirs, édito de février 2019.



III. Performances – Viabilités territoriales (2)

- ▶ Bien-être/Qualité de vie : revalorisation économique



Développement de dispositifs commerciaux pluri-canaux et interconnectés

- Plateforme e-commerce avec 20 points de R'aliment
- 11 magasins producteurs (3 Namur; 8 à la ferme)
- Marchés de producteurs temporaires
- Service de « Petit grossiste »
- 1 « Fabrique circuit court » (magasins, RHD...)
- + 2 projets de légumeries / conserveries

- + 1 Groupement d'employeurs : 15 ouvriers agricoles (7 ETP)
- + 1 Coop PA Invest & Agence foncière : organe foncier & immobilier

2000 produits locaux



III. Performances – Viabilités territoriales (2)

- ▶ Bien-être/Qualité de vie : revalorisation économique



« Solidité » financière ↔ pérennité des financements

- Privés (80%) : parts sociales des coopérateurs, crowd funding citoyen, CA des outils de commercialisation (300 000 €/mois), % de marges des dispositifs de commercialisation ... + *Bénévolat*
- Subsidés publics ↔ appels à projets (aide à l'emploi, financement d'équipements...)

Politique libre de fixation des prix

- Autonomie des producteurs (quantités, prix) ↔ coûts de production, concurrence...
- 10-20 % de marges (53.000 €/mois) prélevées : frais de fonctionnement de la coop. PA

« La rentabilité de la société coopérative est une condition indispensable à sa pérennité. Mais certainement pas la rentabilité maximale et la rémunération du capital » (art. 28, statuts PA)

III. Performances – Viabilités territoriales (3)



- ▶ Développement local : animation territoriale et partenariats

- Ancrage territorial sur département 44

- ↳ 2 pôles historiques « autonomes » : Pays de Retz / Presqu'île guérandaise

- ↳ Elargissement sur agglomérations nazairiennes et nantaises

- ↳ Elargissement vers un axe/pôle nord (Pontchâteau - Nozay - Chateaubriant)

- Subdivision en 7 sous-secteurs départementaux

- ↳ suivi des projets agri-alimentaires territorialisés



III. Performances – Viabilités territoriales (3)

- ▶ Développement local : animation territoriale et partenariats



- Un réseau de partenaires « engagés »

- ↳ *Associatifs / ESS* : Panier local ; Ecosolies ; Solidarités Paysans ; Manger Bio44...

- ↳ *Structures agricoles « alternatives »* : GAB44 ; Civam ; CAP44 ; CUMA « De la Terre à l'assiette »...

- ↳ *Collectivités territoriales (financeuses)* : Dép. 44 ; Région PdL ; intercommunalités (Nantes, St Nazaire, La Baule-Guérande, pays de Retz...)

- Développement d'une double collaboration territoriale :

- ↳ entre producteurs et RHD (collective et commerciale)

- ↳ entre éleveurs et artisans bouchers-charcutiers



INTERVAL
COOPÉRATION AGRICULTEURS ET ARTISANS COMMERÇANTS
DANS LES CIRCUITS ALIMENTAIRES DE PROXIMITÉ

III. Performances – Viabilités territoriales (3)



▶ Développement local : animation territoriale et partenariats



- Un réseau de partenaires « militants »

↳ *Associatifs / ESS* : ressourceries, librairies indépendantes, cinémas alters...

↳ *Structures agricoles paysannes « alternatives »* : FUGEA, MAP...

↳ *Collectivités provinciales et fédérales (financeuses)* : BEP Namur, Province, CPAS, HRA...

- Développement d'une collaboration territoriale wallonne

↳ *Collectif 5C* (20 coop. en CCPA)



III. Performances – Viabilités territoriales (4)

- ▶ Protection de l'environnement : pratiques (bio-)paysannes et efficacité logistique (foodmiles)

- Vers des pratiques agricoles biologiques

- ↳ Charte « agriculture fermière » vs. OGM & pesticides

- ↳ 95% des adhérents en AB

- Efficacité logistique et foodmiles

- Système collectif de ramasse : optimiser les trajets de livraison, diminuer les foodmiles et les conso d'énergie

- ↳ bilan environnemental + (gain de 15 000 km/an)

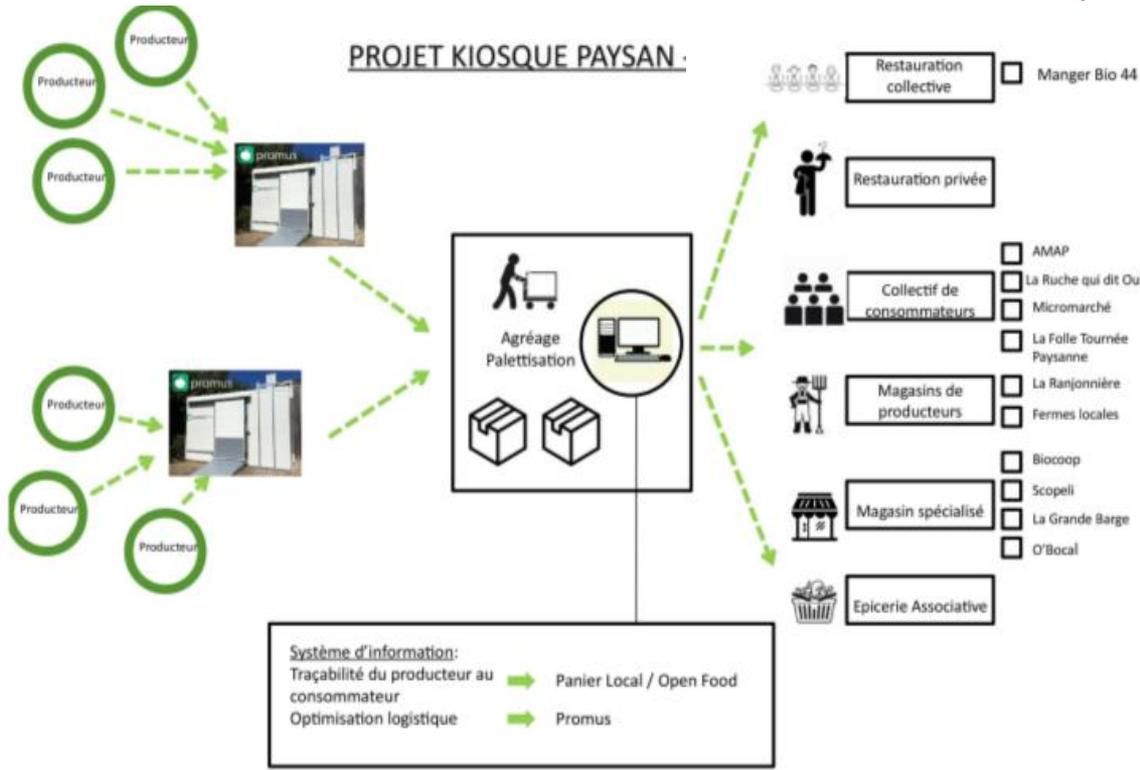


III. Performances – Viabilités territoriales (4)

► Protection de l'environnement : efficacité logistique (foodmiles)



- Plateforme mutualisée et multipartenaire dans l'agglomération nantaise



III. Performances – Viabilités territoriales (4)

- ▶ Protection de l'environnement : pratiques (bio-)paysannes et efficacité logistique



- Pratiques agricoles paysannes locales : garantes de « qualité différenciée »
- Efficacité logistique et foodmiles : logistique de proximité ⇔ halls relais et points de R'aliments :
 - ↳ gestion optimisée des flux & stocks via le e-commerce (anticipation de commandes, peu déchets & gaspillages)





Conclusion

Éléments de discussion

Des performances territoriales diversifiées

Proximités - Viabilité

Dimensions de proximités	Indicateurs de viabilité		
	<i>Bien-être / qualité de vie</i>	<i>Développement local</i>	<i>Protection de l'environnement</i>
<i>Dimension spatiale</i>	Interconnaissance sur les micro-territoires Cycles de réunions, échanges	Référence au département Pôles historiques (micro-territoires) Fédération d'associations locales Réseaux / Pôles	Gestion de la logistique (Terroirs sur la Route) Saisonnalité des produits
<i>Dimension relationnelle</i>	Statut associatif Logique de similitude Identité paysanne forte (médiation via charte) Logique d'entraide, de solidarité Liens avec les consommateurs Autonomie, collectif de vie enrichissement de la réflexion collective ; élargissement des horizons.	Logique d'appartenance Insertion dans des projets de territoire (ouverture de la structure sur son environnement) Cycles de cinémas-débats, conférence grand public	Echanges autour des pratiques (sensibilisation au bio, moins d'intrants) Biodiversité Respectueux de l'environnement (démarche de progrès)
<i>Dimension fonctionnelle</i>	Maîtrise de la filière, taille humaine ou artisanale Diversification des débouchés et complémentarité des dispositifs Accompagnements et formations techniques	Création et mutualisation d'outils innovants (Kiosque paysan) Implantation de PVC (commerce de proximité en ville)	Logistique comme fil conducteur
<i>Dimension politique</i>	Charte (on se donne les moyens) Gouvernance interne : CA uniquement de producteurs Aides à l'installation paysanne : dimension plus sociale, teintée politiquement Gestion concurrence	Synergies partenariales (transformateurs artisans, restauration...) Elargissement du jeu d'acteurs au niveau des filières	Biodiversité ? Adhésion à des démarches environnementales spécifiques (MAECT)
<i>Dimension économique</i>	Gain de temps et d'énergie Rentabilité des outils (faible) ? Aide à l'installation	Événementiels (amélioration de la lisibilité) Dépendance aux subventions Relocalisation des flux via le tourisme	Label AB Diminution du gaspillage



Des performances territoriales diversifiées

Proximités - Viabilité

	Indicateurs de viabilité		
Dimensions de proximités	<i>Bien-être / qualité de vie</i>	<i>Développement local</i>	<i>Protection de l'environnement</i>
Dimension spatiale	Cycles de réunions, échanges	République territoriale de 10 communes / Agglomération namuroise Configuration contigue	19 Points de R'aliments saisonnalité des produits
Dimension relationnelle	Coopérative de sociétaires Logique de similitude Identité paysanne forte (médiation via charte) Reconnaissance des produits et des agriculteurs Liens avec les consommateurs Autonomie, collectif de vie	Logique d'appartenance Ateliers PA et animation (cycles de cinémas-débats, conférence grand public Groupement d'employeurs PA	Echanges autour des pratiques entre producteurs, feed back des consommateurs (sensibilisation à qualité, moins d'intrants) Biodiversité ?
Dimension fonctionnelle	Implication dans la maîtrise de la filière Taille humaine Délégation de la fonction vente Qualité différenciée	Planification Dispositifs de distribution territorialisés (magasins circuits courts, points de R'aliments) Projet de Fabrique Circuit court (légumerie, bocalerie, abattoir)	Lutte contre gaspillage (bocalerie) 19 Points de R'aliments Qualité différenciée, gustatif
Dimension politique	Charte d'engagement CA composite Leadership équipe gouvernante (consom'acteurs) Gestion concurrence	Transformateurs artisans Aide à l'installation (PA invest) Mouvement social citoyen Structuration interne quadripartite Instigateur du Collectif 5 C en Wallonie	Dimension agro-écologique (re-paysannisation)
Dimension économique	Rentabilité des dispositifs Répartition des marges (10-20%) Fixation des prix par producteurs Diversité des débouchés Aide à l'installation	Commerce équitable Relative indépendance des subsides publics Marchés événementiels	Qualité différenciée paysanne (notoriété)



Des performances territoriales diversifiées@

- ▶ Activation de proximités différenciées



- Similitudes :

- *Relationnel* : valeurs paysannes ; travail de sensibilisation / formation ; charte engagement
- *Fonctionnel* : diversification débouchés en CCPA ↔ dispositifs mutualisés coopératifs
- *Politique* : collaborations multi-partenariales (agricoles, collectivités, associatives...)

- Divergences :

- *Spatial* : ancrage localisé réticulaire (T44) // ancrage territorial namurois approfondi (PA)
- *Économique* : fragilité - précarité ↔ subsides (T44) // efficacité - efficience ↔ bénévolat (PA)
- *Environnemental* : efficience énergétique (foodmiles) : T44 > PA
: évolution vers pratiques de qualité (bio) : T44 > PA

Des performances territoriales diversifiées

▶ Indicateurs de viabilité différenciés



○ Bien-être / Qualité de vie sociale & économique (T44 < PA)

- *Reconnaissance sociale & professionnelle* : lien social ; sensibilisation – éducation (réflexion collective) ; compétences commerciales ; autonomie plus relative
- *Amélioration économique* : équilibre précaire (outils, producteurs) chez T44 ; sécurisation (prix & revenus) chez PA

○ Développement local (T44 = PA)

- *Tissu agricole* : création d'activités & d'emplois ; maintien d'exploitations
- *Animation territoriale* : commerces de proximité ; insertion dans projets locaux

○ Respect de l'environnement (T44 > PA)

- *Efficiences énergétique* (foodmiles) : projets logistiques ;
- *Pratiques de qualité* (bio) : développement du local paysan, & de l'AB (T44)

“Performances des circuits courts/proximité. Définitions et enjeux”
13^e JRSS, Ecole d’Ingénieurs Sciences Agro, Bordeaux, 12-13 déc. 2019



Merci de votre attention...

J. Noel ; Ch. Margetic ; F. Lanzi ; Th. Dogot ; K. Maréchal